



Mis à jour en septembre 2021

# CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE

**SUR**  
**1 OU 2 ANS**  
**2 JOURS CFA**  
**3 JOURS**  
**ENTREPRISE**

Certifié par le  
Ministère de  
l'Éducation nationale



## OBJECTIFS

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure est un professionnel qualifié, ayant acquis les compétences dans :

- Les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine
- L'accueil de la clientèle
- Le conseil et la vente de service et de produits
- La gestion de son espace de travail
- La participation aux différentes activités de l'entreprise

## POURSUITE D'ÉTUDES

- MC Coiffure-Coupe-Couleur
- CAP posticheur perruquier en 1 an (plateaux de cinéma, théâtre, ...) après le CAP ou BP Coiffure
- BP coiffure
- BAC Pro. Métiers de la coiffure

## ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

- Devenir patron de sa propre entreprise via l'obtention du Brevet Professionnel Coiffure
- Possibilité de travailler au sein :
  - d'hôtels et clubs de vacances,
  - d'aéroports,
  - d'hôpitaux,
  - de maisons de retraite
- Coiffeur à domicile (après 5 ans d'expérience)
- ...

## CONDITIONS D'ADMISSION

- **En 2 ans** : Être au moins âgé de 16 ans, ou de 15 ans et être issu de 3<sup>ème</sup>.
- **En 1 an** : Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement technique équivalent ou supérieur au CAP ou d'un diplôme d'enseignement général équivalent ou supérieur au BAC.

### Prérequis exigés :

Contraintes des horaires et au travail des jours fériés et week-ends.

Contre- indication à la station debout prolongée.

### CONTRAT

APPRENTISSAGE



Jeune de  
16 à 29 ans

PROFESSIONNALISATION



possible pour le CAP en 1 an

Sans condition  
d'âge

### CALENDRIER

Entrée possible de septembre à décembre. Nous consulter pour les prochaines dates de session.

### DURÉE

450 heures / an

### TARIF

1/ en alternance : coût de la formation pris en charge par l'OPCO de la branche professionnelle.

2/ financement personnel : nous contacter.

[www.facmetiers91.fr](http://www.facmetiers91.fr)

Crédit photo ©Freepik

ÉVRY-COURCOURONNES

01 60 79 74 53 - [artisanat@fdme91.fr](mailto:artisanat@fdme91.fr)

INFOS

BÂTIMENT C

Filière Beauté et Bien-être



## CONTENU DE FORMATION

### Réaliser des prestations de coiffure

- Élaborer un diagnostic
- Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire
- Réaliser des techniques de base de coiffure : - Coupe (femme, homme) - Couleur (coloration\* et effet de couleur\*) - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable\* par enroulage, coiffage) \*Exécuter sans concevoir

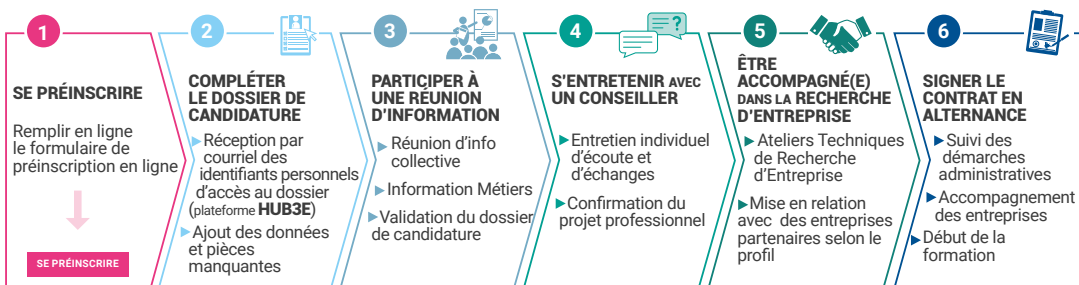
### Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise

- Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous
- Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires
- Contribuer à l'activité de l'entreprise
- Biologie appliquée
- Hygiène en milieu professionnel
- Technologie

### Enseignement général pour le CAP en 2 ans :

- Prévention-santé-environnement (PSE)
- Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique
- Mathématiques-Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Langue vivante étrangère
- Arts appliqués et cultures artistiques (facultatif)

### Inscription sur [www.facmetiers91.fr](http://www.facmetiers91.fr)



délai d'accès : 3 semaines entre la préinscription et l'admission de la candidature

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de pratique

- Présentiel
- Distanciel

### ÉVALUATION

- Contrôle continu
- Examen blanc
- Contrôle en Cours de Formation
- Mises en situation
- Mémoire / soutenance
- Positionnement
- Examen final ponctuel

### HANDICAP

Site accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. Accès à la formation et adaptation : contacter le référent handicap sur [mission.handicap@fdme91.fr](mailto:mission.handicap@fdme91.fr)

### MODALITÉS D'OBTENTION

- Diplôme accessible sous forme globale pour les candidats issus de la voie de l'apprentissage.
- Diplôme accessible sous forme progressive par capitalisation de blocs de compétences pour les candidats individuels ou issus de la formation professionnelle et de la VAE.

### Lieu d'exercice de l'activité

Salons de coiffure